

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX D'EUTELSAT COMMUNICATIONS AU TITRE DE l'EXERCICE 2018-19

Le Conseil d'administration d'Eutelsat Communications lors de sa réunion du 31 juillet 2019 a arrêté, sur recommandation du Comité des Rémunérations, les montants fixes et variables des rémunérations de Monsieur Rodolphe Belmer, Directeur Général et de Messieurs Michel Azibert et Yohann Leroy, Directeurs généraux délégués.

Les rémunérations variables seront versées au cours du premier semestre de l'exercice qui sera clos le 30 juin 2020, sous réserve du vote de l'Assemblée Générale du 7 novembre 2019.

Il est rappelé par ailleurs que la rémunération de Monsieur Dominique D'Hinnin, Président non exécutif du Conseil d'administration, est composée exclusivement de jetons de présence (il convient de se reporter au dernier paragraphe).

Les rémunérations fixes et variables au titre de l'exercice 2018-2019 sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

Rémunération fixe

	Exercice 2018-19
Rodolphe Belmer	650 000 €
Michel Azibert	363 384 €
Yohann Leroy	244 811 €

Rémunération variable

	Exercice 2018-19
Rodolphe Belmer	441 870 €
Michel Azibert	283 047 €
Yohann Leroy	100 504 €

Conformément aux recommandations AFEP-MEDEF, la part variable de la rémunération des mandataires sociaux exécutifs est fonction d'objectifs quantitatifs et qualitatifs prédéterminés. La rémunération variable des mandataires sociaux exécutifs au titre de l'exercice 2018-19 pouvait varier entre 0 et 100% du salaire fixe pour M. Rodolphe Belmer, entre 0 et 105 % du salaire fixe pour M. Michel Azibert et entre 0 et 50% du salaire fixe pour M. Yohann Leroy. Elle est intégralement déterminée en fonction de critères de performance qui incluent :

Pour M. Rodolphe Belmer:

- o des objectifs quantitatifs au niveau Groupe (pour 70%), liés au chiffre d'affaires (pour 28%), à l'EBITDA¹ (pour 14%), au plan d'économie LEAP (pour 14%) et au cash-flow libre discrétionnaire² tel que défini par le Groupe (pour 14%),
- o des objectifs qualitatifs (pour 30%).

Après examen de la réalisation des objectifs, il ressort que la part variable de M. Rodolphe Belmer au titre de l'exercice 2018-19 s'établit à 68 % de la rémunération fixe brute annuelle, soit 441 870 euros. Les objectifs quantitatifs ont été atteints à 65 % et les objectifs qualitatifs à 74 %.

¹ Résultat opérationnel avant dotation aux amortissements, dépréciation d'actifs et autres produits (et charges) opérationnels.

² Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation – Investissements « cash » - Intérêts et autres frais financiers payés nets des produits d'intérêts reçus.



Pour M. Michel Azibert:

- o des objectifs quantitatifs au niveau Groupe (pour 35%) liés au chiffre d'affaires (pour 14%), à l'EBITDA (pour 7%), au plan d'économie LEAP (pour 7%) et au cash-flow libre discrétionnaire tel que défini par le Groupe (pour 7%),
- o des objectifs quantitatifs spécifiques liés aux fonctions de Directeur commercial et du développement du Groupe (pour 45%),
- des objectifs qualitatifs (pour 25%).

Après examen de la réalisation des objectifs, il ressort que la part variable de M. Michel Azibert, au titre de l'exercice 2018-2019, s'établit à 78 % de la rémunération fixe brute annuelle, soit 283 047 euros. Les objectifs quantitatifs ont été atteints à 65% au niveau Groupe et à 76 % au niveau commercial, et les objectifs qualitatifs à 84 %.

Pour M. Yohann Leroy:

- o des objectifs quantitatifs au niveau Groupe (pour 25%), liés au chiffre d'affaires (pour 10%), à l'EBITDA (pour 5%), au plan d'économie LEAP (pour 5%) et au cash-flow libre discrétionnaire tel que défini par le Groupe (pour 5%),
- o des objectifs qualitatifs (pour 25%).

Après examen de la réalisation des objectifs, il ressort que la part variable de M. Yohann Leroy au titre de l'exercice 2018-2019, s'établit à 40 % de la rémunération fixe brute annuelle, soit 100 504 euros. Les objectifs quantitatifs ont été atteints à 65 % et les objectifs qualitatifs à 94 %.

Plan d'attribution fictive d'actions du 25 avril 2017

Le Conseil d'administration de la Société avait approuvé, le 25 avril 2017, un programme d'attribution fictive d'actions pour les mandataires sociaux du Groupe soumis à la réalisation d'une condition de présence et de conditions de performance sur les trois exercices fiscaux suivants : 2016-17, 2017-18 et 2018-19. Les objectifs de performance reposaient : i) pour 25% un objectif de TSR relatif ; ii) pour 25% un objectif de chiffre d'affaires ; iii) pour 25% un objectif lié au plan d'économies de coûts « LEAP 1 » annoncé en février 2017 ; iv) pour 25% un objectif de cash-flow libre discrétionnaire tel que défini par le Groupe.

Le Conseil d'administration en date du 30 juillet 2019 a décidé de l'attribution définitive fictive de 19 190 actions (représentant un montant de 311 838 euros) à M. Belmer, de 10 300 actions (représentant un montant de 167 375 euros) à M. Azibert et de 2 173 actions (représentant un montant de 35 311 euros) à M. Leroy, soit un taux d'atteinte des objectifs de performance de 50%.

Sous réserve du vote de l'Assemblée Générale, le paiement des sommes en numéraire correspondant aux actions attribuées fictivement interviendra au plus tard le 1er décembre 2019.

Jetons de présence

Le montant des jetons de présence dus pour l'exercice 2018-19 à M. Dominique D'Hinnin en tant que Président nonexécutif du Conseil d'Administration ressort à 228 286 euros.

Le montant des jetons de présence dus pour l'exercice 2018-19 à M. Rodolphe Belmer en tant qu'administrateur ressort à 43 000 euros.

À propos d'Eutelsat Communications

Créée en 1977, Eutelsat Communications est l'un des plus grands opérateurs de satellites au monde. Grâce à sa flotte mondiale de satellites et à ses infrastructures au sol, Eutelsat permet à ses clients des secteurs Vidéo, Données, Services aux gouvernements et Connectivité Fixe et Mobile d'établir des liaisons efficaces à destination de leurs propres clients, où qu'ils se trouvent. Eutelsat diffuse plus de 7 000 chaînes, opérées par les plus grands groupes de télévision, touchant une audience d'un milliard de téléspectateurs équipés pour la réception satellite ou connectés aux réseaux terrestres. Basée à Paris, Eutelsat s'appuie sur un réseau mondial de bureaux et de téléports. Ses équipes, constituées de mille collaborateurs originaires de 46 pays, s'engagent au quotidien pour offrir la meilleure qualité de service. Eutelsat Communications est cotée à la Bourse de Paris (Euronext Paris) sous le symbole ETL.



Pour en savoir plus sur Eutelsat, consultez www.eutelsat.com

Presse

Marie-Sophie Ecuer Tél. : + 33 1 53 98 37 91 <u>mecuer@eutelsat.com</u>

Investisseurs

Joanna DarlingtonTél.: + 33 1 53 98 35 30jdarlington@eutelsat.comCédric PugniTél.: + 33 1 53 98 35 30cpugni@eutelsat.comAlexandre EnjalbertTél.: + 33 1 53 98 35 30aenjalbert@eutelsat.com